



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

le 23/10/2017

LETTRÉ du PRÉSIDENT

Chers Sociétaires,

Nous approchons de la saison 2017-2018 et il est temps de faire le point sur les activités de l'APLP au cours de l'année écoulée.

Concernant nos relations avec la SAP, l'assemblée générale a été l'occasion d'une discussion constructive qui a clairement montrée la détermination des membres de l'APLP de continuer à agir vis-à-vis de la SAP pour obtenir la prise en compte de nos demandes et, si nécessaires, d'entreprendre d'autres démarches pour obtenir finalement gain de cause.

Au cours de l'hiver, plusieurs contacts ont eu lieu avec Jean-Yves Salle, puis avec Christine Wojcik, son adjointe. Si des pistes de coopérations ont été envisagées avec cette dernière le 1^{er} mars, notamment sur l'expérimentation d'un système de conciergerie avec maintenance assurée par la SAP, aucun début de réalisation n'est venu concrétiser ce projet.

Aussi, dans le souci d'élargir notre audience auprès des propriétaires, des rendez-vous ont été pris avec les présidents des unions de copropriétés de Plagne centre, de Aime 2000 et de Belle Plagne. J'ai participé à une réunion de la copropriété d'Aime 2000 au cours de laquelle j'ai présenté notre action et demandé que nous mettions en place une coopération. L'accueil a été favorable et un membre du bureau a été coopté au sein de notre comité.

De même, début avril, j'ai rencontré à Paris, en compagnie de Paul Laisney, le président de l'union de Plagne Centre qui accepté le principe de cette coopération. La fin de saison m'a empêché de discuter avec le président de Belle Plagne, mais je compte le rencontrer à Noël.

Il faudra alors se réunir et préparer une démarche conjointe auprès de la SAP et autres, dans le courant de l'hiver. Toutefois, dans le même temps, des démarches ont été entreprises auprès d'autres prestataires, en vue de mettre en place des prestations de forfaits à prix réduits qui vous seront présentés par ailleurs.

Association des Propriétaires des stations de la Plagne

En l'absence de réponse à une dernière demande à la SAP, et compte tenu du caractère contestable de ce qui ressemble à un traitement discriminatoire, eu égard à certaines pratiques, il faudra envisager une démarche pour éclaircir ce point et, si c'est possible, faire valoir nos droits.

Notre assemblée générale qui se déroulera à La Plagne la dernière semaine de décembre sera l'occasion de faire le point sur ces dossiers. Je vous demande d'y assister nombreux pour mettre l'APLP en position de force dans les mois qui viennent.

Le Président,

Gilles Guyot